

Jean-Michel Beausoleil

I.N.R.A.P. Grand Sud-Ouest
 28, av. Emile Zola
 87570 Rilhac-Rancon
 chercheur associé à l'UMR 154

L'établissement rural de La Tène ancienne du Travers de Saint-Hilaire à Montfaucon (Lot)



Résumé : Le site du Travers de Saint-Hilaire, à Montfaucon (Lot), se situe dans la partie occidentale du Causse de Gramat. Il est localisé sur la partie supérieure d'un plateau, à 2,5 km au sud-est du village de Montfaucon. Découvert sur le tracé de l'autoroute A20, le site a été décapé mécaniquement. Vingt-neuf structures en creux (fosses, trous de poteaux et tranchées de fondation) ont été mises en évidence. L'érosion aratoire a bouleversé considérablement les vestiges archéologiques et aucun lambeau de sol en place n'a été conservé. Seules, les structures fossoyées subsistent comme traces de constructions.

Dans la partie centrale de la fouille, le plan d'un bâtiment sur poteaux, de 11,30 m de longueur et de 5 m de largeur environ, a été mis au jour. Au nord de cet édifice, deux fosses ont été repérées. Enfin, une tranchée de fondation, partiellement retrouvée dans les secteurs nord et nord-est, ceinture une partie du site. La superficie occupée de ce gisement atteint 1800 m² environ. Cet habitat rural est daté par le mobilier contenu dans les fosses dépotoirs de La Tène ancienne. Cet établissement isolé s'intègre dans la catégorie des "habitats ruraux simples", reconnus en France septentrionale. Absent de la sphère méditerranéenne, ce type d'organisation de l'habitat trouve actuellement des correspondances dans le monde celtique continental. Il constitue à ce jour un cas unique pour cette période dans le Sud-Ouest de la France.

Abstract : The Travers de Saint Hilaire (Montfaucon, Lot) site is located on the

western part of the karstic mesa called " Causse de Gramat" It is situated on the upper parts of an hill, at 2,5km S-E of Montfaucon. Discovered during road works related to the A20 highway project, the site has been scraped away with engines. Twenty nine "hollowed structures" (pits, log holes and basement trenches) have been found. Soil erosion related to ploughing has destroyed a large part of the archaeological remains and now traces of original structures are indistinguishable. The deeply buried structures are the only ones which are yet accessible.

A loghouse was found out in the center of the excavation. It has a length of 11,3m and a width of about 5m. Northward two pits have delineated.

A trench interpreted as a foundation work has been found on the northern and the northeastern sides of the site. The total surface of this ancient occupation is of the order of 1800m². This country dwelling is well dated to the early phase of the La Tène period, owing to the archaeological remains discovered in refuse pits. This remote occupation is to be classified as "habitats ruraux simples" well documented in the northern part of France. Not occurring in the mediterranean domain, this type of land occupation seems to be correlated with similar dwelling organization related to the Continental extension of the Celtic influence. So far, it is the first time that a discovery of this type has been registered in the southwestern part of France.

1. INTRODUCTION

L'intervention archéologique présentée ici est consécutive à la découverte d'un site au cours de la prospection de l'autoroute A20, à Travers de Saint-Hilaire, commune de Montfaucon (Lot)^[1].

Conformément aux prescriptions de l'aménageur, cette intervention a été strictement cantonnée dans l'emprise des travaux (limite de l'assiette). L'espace décapé s'étend sur une surface totale de 3000 m² environ^[2].

2. PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Le site de Travers de Saint-Hilaire se situe dans la partie occidentale du Causse de Gramat (fig. 1), à la limite des communes de Montfaucon et de Labastide-Murat. Il est localisé sur un léger replat, dans une parcelle en prairie, à 2,5 km au sud-est du village de Montfaucon^[3].

Le site, disposé sur le rebord du plateau, à une altitude de 403 m, s'ouvre largement vers le nord. La parcelle explorée domine au nord-ouest la petite vallée étroite du Nougayrouse. Le calcaire, partout sub-affleurant dans cette zone, est recouvert par endroits par des placages de bancs marneux peu épais.

3. DESCRIPTION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Le décapage extensif de la parcelle a révélé vingt-neuf structures en creux (fosse, trous de poteaux et tranchées) conservées dans le sol, où les trous de poteaux demeurent les plus nombreux. L'érosion aratoire^[4] du site a bouleversé considérablement les vestiges archéologiques et

aucune trace de lambeau de sol en place n'a été conservée. Les structures fossoyées subsistent comme trace de constructions.

Le plan d'ensemble restitue partiellement l'organisation et l'aménagement de cet espace (fig. 2 et 3). Dans la partie centrale de la fouille, les trous de poteaux mis au jour dessinent au sol le plan d'une construction qui peut être interprétée comme le vestige d'un habitat rural. Au nord de cet édifice, deux fosses ont été repérées. Enfin, une tranchée excavée, partiellement retrouvée dans les secteurs nord et nord-est, ceinture une partie du site. La superficie de ce gisement pouvait atteindre les 1800 m² environ^[5].

3.1. L'habitat

L'association évidente d'une vingtaine de trous de poteaux permet de restituer un bâtiment de plan quadrangulaire (fig. 3). Large de 5 m et long de 11,30 m environ, cette construction aurait eu une superficie au sol de près de 59 m². Il est composé de deux rangées de trous de poteaux périphériques, espacés en moyenne de 1,88 m. Un seul trou de poteau a été découvert à l'intérieur de la maison.

Les trous de poteaux sont généralement creusés dans la roche calcaire, seuls deux d'entre eux (n° 20 et 21), ont été creusés dans un substrat marneux. Il s'agit de cavités rondes (en plan), de petite taille et peu profondes. Leur diamètre et leur profondeur varient considérablement. L'érosion postérieure à l'édification du bâtiment empêche d'apprécier correctement les dimensions de ces vestiges.

Ils possèdent, pour ce que l'on peut en juger, un diamètre qui se situe entre 0,40 m et 0,75 m pour une profondeur qui varie entre 0,10 m et 0,34 m, avec un profil généralement cylindrique et excep-

tionnellement semi-circulaire (tabl. 1). Leur remplissage est constitué d'un sédiment argilo-limoneux brun compact. Quelques cailloutis (calcaire tendre) et des charbons de bois diffus, de très petite taille, prennent place dans le comblement. Le mobilier découvert dans ces cavités se résume à quelques tessons, souvent informes et de petites dimensions.

Certains trous de poteaux sont accompagnés de pierres de calage (structures n° 5, 7, 11, 15 et 17). De plus, une ceinture de petits blocs calcaires, destinée très probablement à caler les poteaux, est fréquemment présente en surface des structures. Par ailleurs, aucune trace de pieu décomposé en place n'a été observée.

Le plan au sol du bâtiment de Travers de Saint-Hilaire permet de proposer une interprétation architecturale en élévation : "...les poteaux de chaque rangée, installés face à face, pouvaient être réunis à leur sommet par un entrait au poteau symétrique sur l'autre ligne, pour former une série de portiques en forme de Pi. Une sablière les reliait aux autres supports de la même ligne, dans l'axe des longs côtés du rectangle. Des chevrons reposaient sur la sablière et étaient liés deux par deux sur le faîtage..." (Audouze, Buchsenschutz 1989, 71). La solidité de l'ensemble est assurée par les entrails qui relient les poteaux porteurs. On peut s'étonner de la présence d'un poteau (n° 26) à l'intérieur de la bâtisse. Il n'est pas exclu qu'un deuxième support interne ait existé dans la partie sud du bâtiment. Les labours fréquents ont pu contribuer à faire disparaître ce type de vestige (la partie sud du bâtiment est implantée dans un substrat marneux, très friable). En effet, les trous de poteaux 20 et 21, creusés

¹ J.-M. Beausoleil, R. Bernard et M. Coutureau : Montfaucon, Travers de Saint-Hilaire (Lot). Opération A 20 - section 3, rapport intermédiaire, évaluation E.E.08. S. R. A. de Midi-Pyrénées, AFAN Grand Sud-Ouest, 1998, 5 p., 5 fig. Opération réalisée avec le concours des Autoroutes du Sud de la France.

² Un court résumé de cette opération est présenté ici. Une publication exhaustive paraîtra prochainement dans les Documents d'Archéologie Méridionale (Beausoleil et al. à paraître). Je tiens à remercier P.-Y. Milcent et J. Gomez de Soto pour leurs aides amicales et leurs conseils avisés.

³ Coordonnées Lambert, zone III : X : 539,150 ; Y : 3263,090 ; Z : 403 m ; Section G, parcelle 242, commune de Montfaucon (Lot).

⁴ Le propriétaire nous a confirmé que la parcelle était régulièrement labourée depuis une trentaine d'années.

⁵ Cette estimation prend seulement en compte la surface décapée, l'étude de ce site étant limitée à l'assiette de l'autoroute. La superficie de ce site serait comparable à celle de l'habitat primitif de Boissane à Plouër-sur-Rance dans les Côtes d'Armor (Menez 1996, 188 et 213).

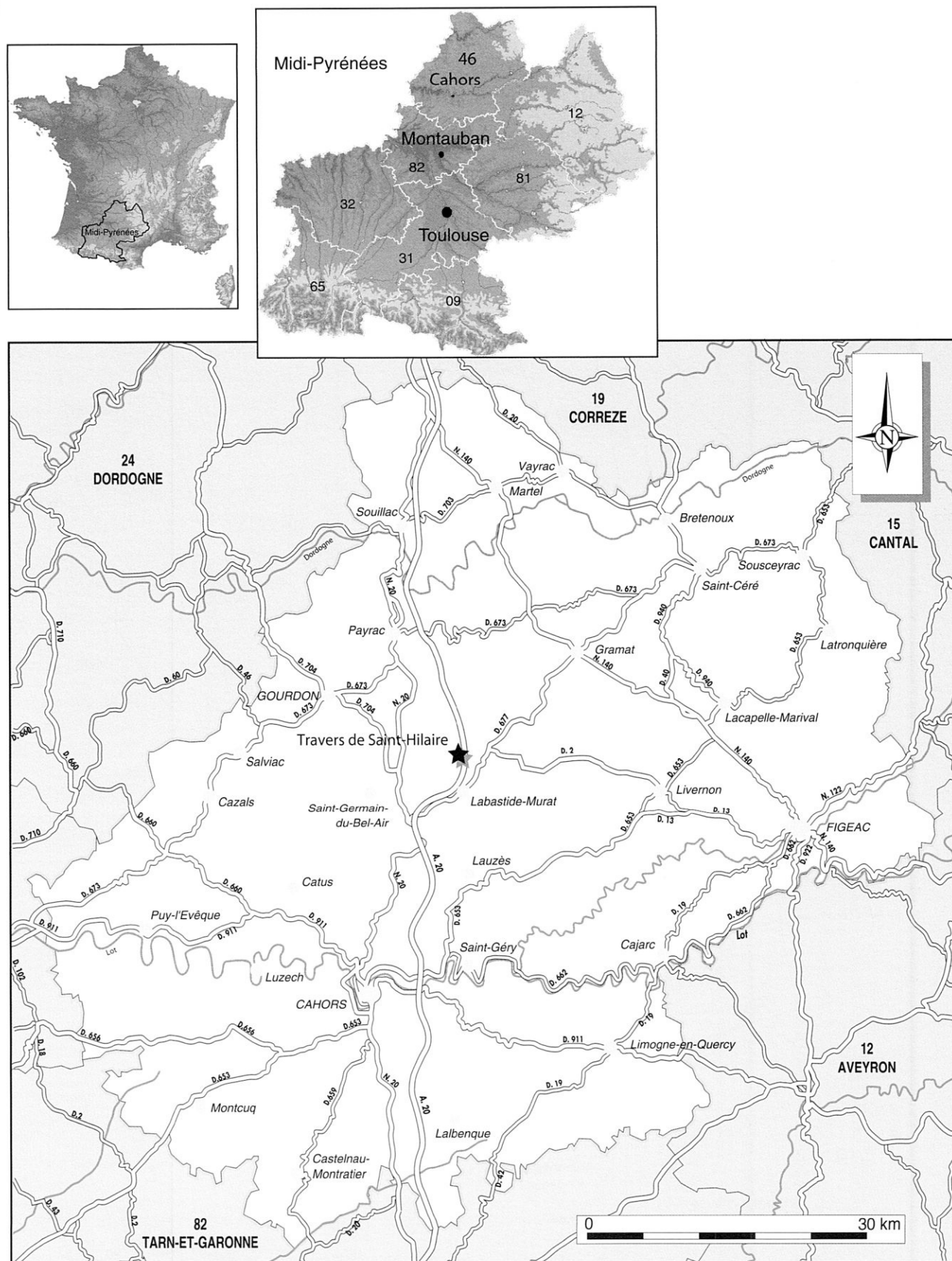


Fig. 1 : Travers de Saint-Hilaire à Montfaucon (Lot) : situation géographique.

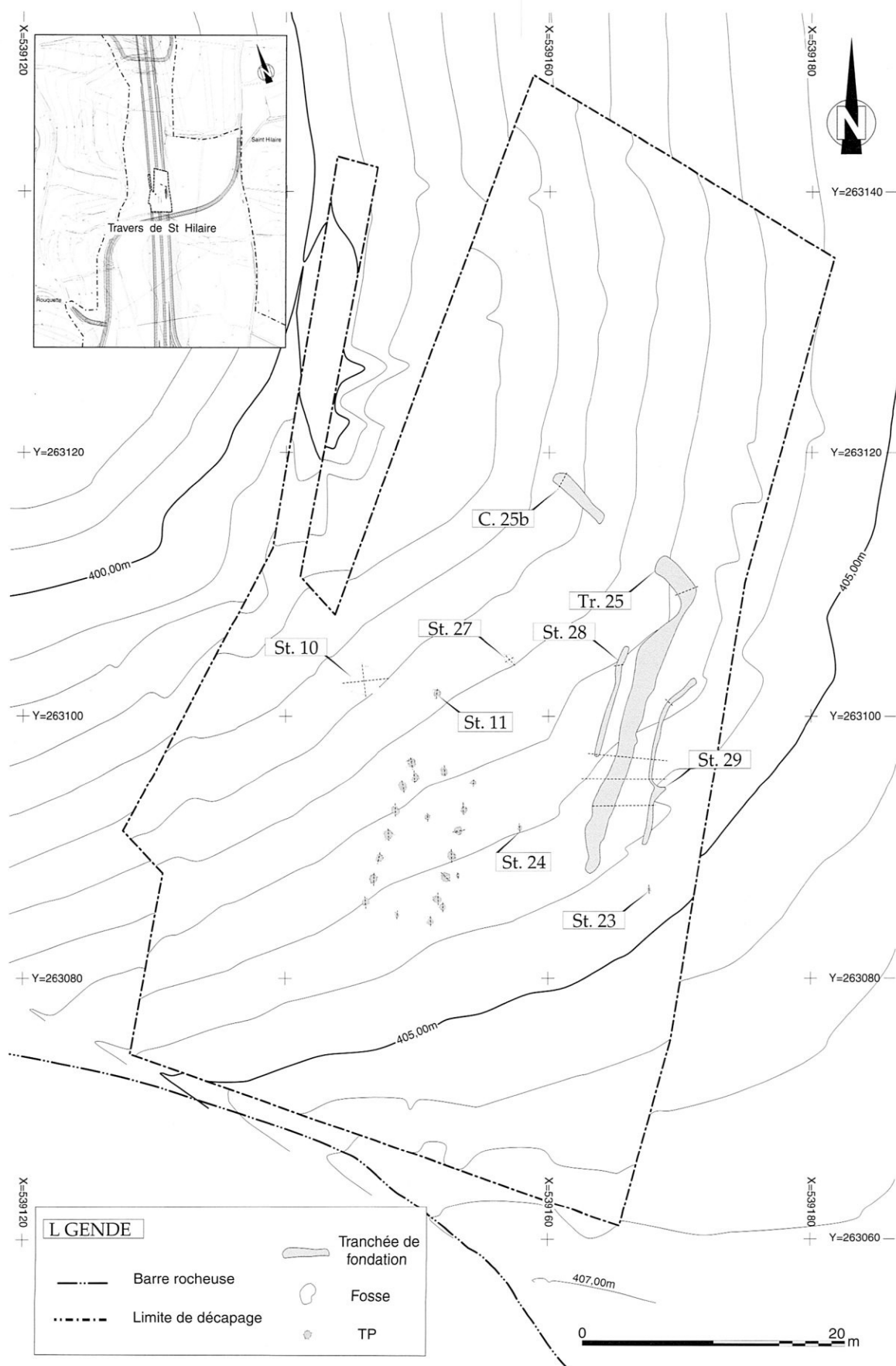


Fig. 2 : Travers de Saint-Hilaire à Montfaucon (Lot) : plan général des structures (informatisation des données : J.-M. Beausoleil, D. Pfost - INRAP).

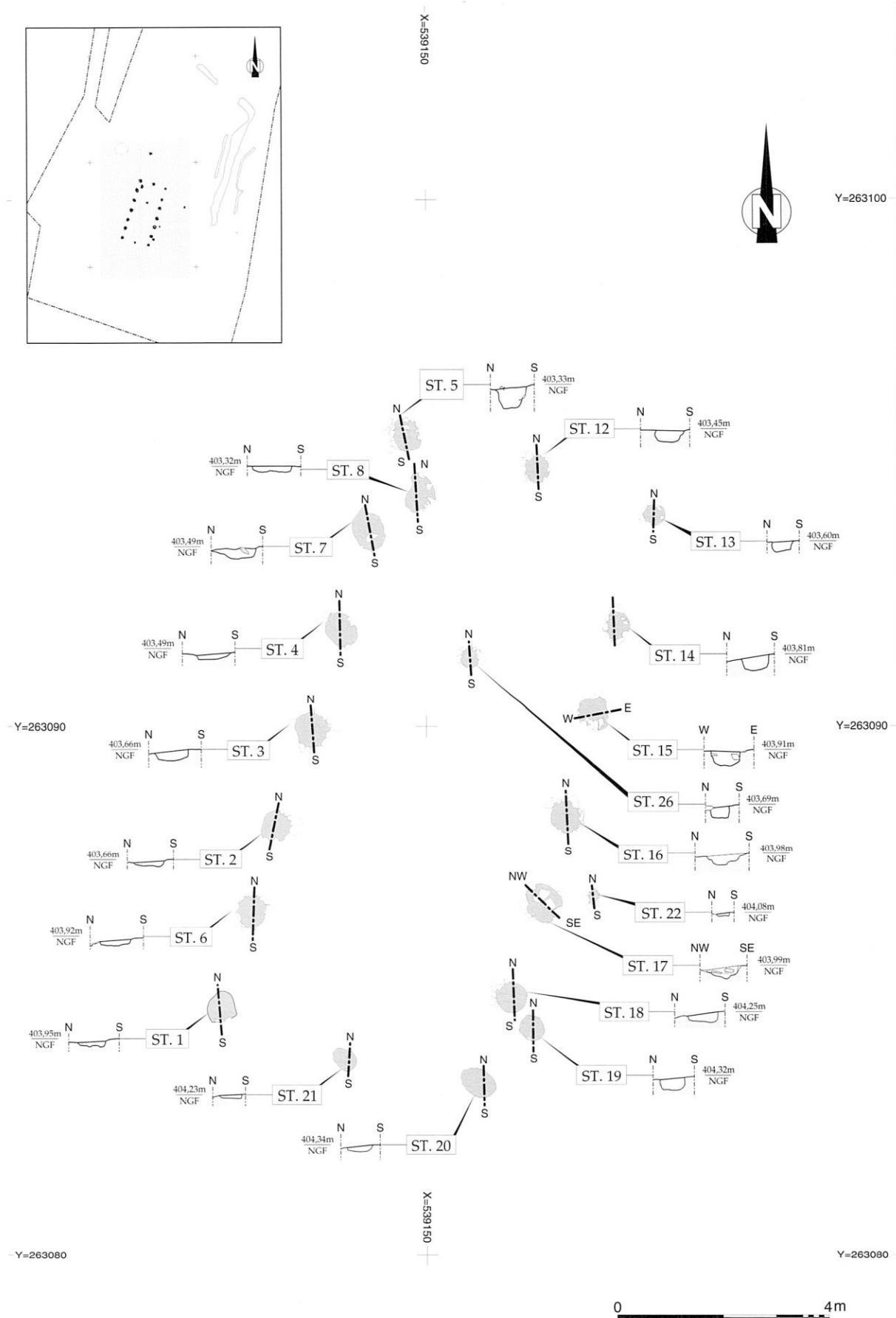


Fig. 3 : Travers de Saint-Hilaire à Montfaucon (Lot) : plan de l'habitat
(informatisation des données : J.-M. Beausoleil, D. Pfost - INRAP).

dans la marne argileuse, étaient presque totalement arasés, leurs profondeurs variant entre 0,07 m et 0,10 m. Nous retiendrons également une autre hypothèse qui voudrait que le nombre de supports internes ait pu être volontairement réduit, pour dégager l'espace utile dans la maison.

Quoi qu'il en soit, ce type de construction entre très probablement dans la catégorie des bâtiments à une nef, à toiture à deux pans et croupe.

Des murs en torchis incluant des végétaux (noisetiers, joncs, roseaux) devaient constituer l'armature des parois et une couverture de chaume ou de roseaux pouvait couvrir la maison (Arcelin, Buchsenschutz 1985, 15-28).

Les trous de poteaux n° 19 et 22, localisés sur la façade est du bâtiment peuvent matérialiser l'entrée de l'édifice (fig. 3). À cet emplacement, un petit toit en saillie (auvent) pour garantir de la pluie, pouvait reposer sur les poteaux externes à l'habitation.

Le choix d'implantation de l'habitat se révèle, après un examen attentif de l'espace environnant, particulièrement judicieux. En effet, le site est disposé sur un versant à pente douce, orienté au nord-ouest, et à l'abri des vents dominants⁶. Il est protégé à l'ouest par un talus (barre rocheuse) qui marque une dénivellation relativement importante, de 1,50 m à 2,00 m suivant les endroits, avec la parcelle voisine, située au sud (fig. 2).

3.2. Les structures excavées

Une longue tranchée de fondation, creusée dans le substrat, et bordée par endroits par deux étroites excavations, située à l'est et au nord de l'habitat, a été dégagée en surface sur une longueur de près de 27,50 m (fig. 2). Il est à noter que cette structure présente une interruption de 5,53 m au nord. Elle se referme brutalement au nord-

ouest, dans la partie basse du site. En revanche, dans la partie haute du site (sur le grand côté est de l'habitat), elle n'a été retrouvée que partiellement. Ici, sa faible profondeur s'explique par un très fort arasement dû à l'érosion naturelle alliée aux destructions occasionnées par les labours fréquents. À l'origine, il est fort probable qu'elle se poursuivait en direction du sud, vers la barre rocheuse qui marque la limite parcellaire.

Plusieurs coupes ont été réalisées. Les sections pratiquées ont mis en évidence deux types de creusement qui diffèrent autant dans les profils que dans la nature du comblement.

Structures 25, 28 et 29 (fig. 2)

Le relevé stratigraphique de cette coupe a révélé l'existence de trois excavations peu profondes, creusées dans le substrat calcaire.

Repérée à environ 0,30 m de profondeur sous la terre végétale, la tranchée est ici profonde d'une trentaine de centimètres et large d'1,40 m à l'ouverture. Elle montre un profil assez irrégulier. Le remplissage, homogène, est formé d'un sédiment compact argilo-limoneux brun-beige avec quelques cailloutis calcaires.

Les petites excavations, identifiées de part et d'autre de la tranchée de fondation, sont peu profondes – 0,20 m pour l'excavation interne et 0,10 m pour l'excavation externe. Le sédiment argilo-limoneux brun-beige contient quelques petits cailloutis calcaires.

Structures 25, 28 et 29 (fig. 2)

Cette coupe est comparable à la précédente. Seule l'excavation interne n'a pas été retrouvée. Elle a probablement été détruite par les travaux aratoires.

La tranchée présente un comblement homogène de terre argilo-limoneuse brun-beige compacte,

avec quelques tessons et des cailloutis calcaires. Large de 1,72 m, elle n'est profonde que de 0,32 m. Elle montre un profil irrégulier, marqué par un ressaut dans sa partie médiane.

L'excavation externe montre un profil irrégulier. Le creusement est entaillé dans le substrat calcaire. Dans la partie axiale, une gorge peu profonde aux parois verticales caractérise la cavité.

Sur ce secteur, les relevés attestent d'un important arasement des structures et après décapage, on constate qu'il ne subsiste que le fond des excavations. Les vestiges archéologiques, peu abondants, se limitent à quelques fragments céramiques non tournés et à de petits charbons de bois.

Structure 25 B (fig. 2)

Cette coupe réalisée à l'extrémité nord de la tranchée montre un profil en U (grossièrement cylindrique). Le substrat calcaire, dans lequel a été creusée la structure, est ici très fracturé en surface⁷.

La tranchée, relativement bien conservée, atteint une profondeur de 0,55 m et une largeur à l'ouverture comprise entre 0,90 m et 1 m. Le comblement est constitué de cailloux calcaires particulièrement concentrés dans le fond de la cavité, alors que la partie supérieure montre un remplissage plus fin de matériaux calcaires (cailloutis). Elle est occupée par un sédiment argilo-limoneux brun compact, homogène du sommet à la base de la cavité.

Interprétation

L'étude des différents relevés stratigraphiques et la fouille partielle de la structure excavée permettent de considérer cette tranchée comme fondation de palissade.

Une clôture à poteaux jointifs ou à poteaux espacés, avec une armature de branchages entrelacés au

⁶ On notera que la région est soumise aux influences océaniques, qui se caractérisent surtout par des vents dominants chargés d'humidité.

⁷ Cette observation sur la nature du sol géologique a son importance. En effet, la tranchée de fondation est mieux conservée ici que sur le reste du site. L'aménagement de cette dernière dans une roche dure et compacte a permis sa conservation partielle. Sur ce secteur, les travaux aratoires n'ont pas eu le même effet destructeur, en raison précisément de la composition du substratum.

niveau du sol, pouvait prendre place dans la structure excavée et constituer ainsi un brise-vent efficace. Elle pouvait également aider à contenir le bétail dans un espace clos. Il est important de souligner qu'aucune trace de poteau n'a été remarquée lors de la fouille (fig. 2).

Enfin, ce système de clôture devait occuper essentiellement les secteurs nord et est du site. Dans la partie basse du site et en limite de la rupture de pente, la sédimentation active du versant, constituée par un important dépôt de terre, a pu faciliter l'implantation d'une clôture légère ou d'une haie plantée, servant de limite. L'absence de creusement dans le substratum viendrait à l'appui de cette hypothèse.

3.3. La fosse dépotoir 10 (fig. 2)

Une fosse, localisée dans la partie ouest du site, a livré un abondant mobilier et des ossements d'animaux. Cette structure, de plan globalement circulaire, est creusée dans le substrat calcaire. Elle mesure 2,52 m de long, 2,08 m de large et 0,60 m de profondeur. Elle montre un profil grossièrement cylindrique. Son comblement, constitué d'un sédiment argileux brun compact mêlé de fragments de cailloutis calcaires et de nombreux petits fragments de charbons de bois (inégalement répartis dans la cavité), témoigne d'une utilisation prolongée (vidanges de foyers).

4. LE MOBILIER

Parmi l'ensemble du mobilier recueilli sur le site, il a été nécessaire de dissocier certaines catégories céramiques⁽⁸⁾ appartenant à un horizon chronologique différent et postérieur à l'occupation principale de La Tène ancienne.

En l'absence de contexte stratigraphique, nous pouvons malgré tout attribuer un certain nombre de formes à La Tène ancienne et en

particulier le mobilier trouvé dans la fosse 10. La quasi-totalité du matériel provient en effet de cette structure. La céramique de cette période est encore mal connue dans le Sud-Ouest. Les travaux récents sont venus confirmer ce point de vue et préciser que c'est vers le V^e siècle. que se produisent, semble-t-il, de profonds bouleversements.

L'essentiel du mobilier céramique recueilli sur le site se rattache à la phase ancienne du second âge du Fer. Toutefois, en l'absence de références régionales pour dater la céramique, les comparaisons typologiques ont été effectuées hors de la région. Ces dernières confirment que les formes et profils des vases du site de Travers de Saint-Hilaire se rencontrent depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'au début du second.

Ainsi, le vase à col droit, orné d'un cordon digité (n° 1), est semblable à des exemplaires découverts sur le site de Grayan-et-l'Hopital (Gironde) (Boudet 1987, 81-82 et 89, pl. 58, n° 7 et pl. 70, n° 7). D'autres formes, comme les coupes à lèvre arrondie-épaissie (n° 15) ou aplatie et épaissie (n° 14) et les vases à lèvres arrondies externes ou internes (n° 17, 20, 21 et 22), sont connues sur le site du Pétreau à Abzac (Barraud et al. 1986, 30-37, fig. 29). D'autres sites girondins ont également fourni un mobilier comparable à celui découvert sur le site lotois. C'est le cas des sites de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, de La lède du Gurg à Grayan-et-l'Hopital (Boudet 1987, 80-84 et 127-130, pl. 56-59 et 145-147), et des niveaux protohistoriques (U.S. 2014 B) du site de "La France" à Bordeaux (Gironde) (Barraud 1988, 16, fig. 21).

Une fibule en bronze a également été découverte dans la fosse 10 (long. totale : 3,8 cm ; long. du ressort : 0,8 cm au moins). Cet exemplaire est à arc coudé, pied

libre recourbé, ressort à deux fois deux spires et corde externe, de schéma La Tène I ; l'ardillon incomplet et deux spires du ressort étaient disposés lors de la découverte sur le porte-ardillon à la base du pied de la fibule⁽⁹⁾ ; l'arc filiforme est peu élevé ; un petit anneau en bronze ouvert est fixé au ressort ; le pied, courbé vers l'arc, est terminé par un appendice renflé et mouluré, agrémenté d'une série de petits anneaux (7 bourrelets au total). Cette fibule se rattache au type 3231 (modèle à ressort bilatéral à deux sens de torsion, à arc cintré et à pied courbé) défini par J.-P. Mohen (Mohen 1980, 74-75). C'est un modèle typique de la Tène ancienne et du tout début de la Tène moyenne. Des pièces comparables se retrouvent surtout au nord-est de la Loire sous le nom de "fibules de La Tène" (Déchelette 1914, 1245 et suiv., fig. 533). Aux Jogasses (Champagne), des exemplaires de ce type sont datés de La Tène ancienne 3b (Hatt et Roualet 1977, 15). En Suisse, dans le cimetière de Münsingen-Rain, ces fibules sont attribuées à "La Tène Ic late" et transition La Tène Ic/II (Hodson 1968).

Notre pièce, qui renvoie directement au domaine laténien, n'est pas unique dans le Sud-Ouest ; les exemplaires connus sont généralement en bronze et relativement petits (4 cm). Cette fibule se rapproche des exemplaires trouvés à Vayres (Gironde) et dans le tumulus de Pech le Grand, à Saint-Sozy (Lot) (Mohen 1980, 283).

D'autres modèles proches sont également connus dans le Midi de la France (Py 1990, 495, doc. 130, n° 18, 19, 20 ; Tendille 1978, 30 et 89-93, type 9 ; Feugère et al. 1994, 237-281).

Toutes les fibules précitées sont de schéma La Tène I et appartiennent à cet horizon chronologique⁽¹⁰⁾. Des exemplaires comparables en bronze et en fer (types 9 et 10 de

⁸ Quelques fragments d'amphores (base d'amphore à rapprocher du type Dressel 1 B) et des fragments de céramiques tournées, mobilier peu abondant sur le site.

⁹ L'état de conservation de cet objet laisse supposer qu'il était destiné à être refondu. D'après R. Boudet, la rareté d'objets en métal sur les habitats du IV^e et du III^e s. av. J.-C. s'explique peut-être par la récupération systématique et la refonte qui pouvaient en être faites (Boudet 1987, 200).

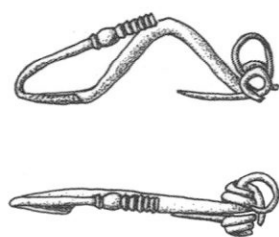
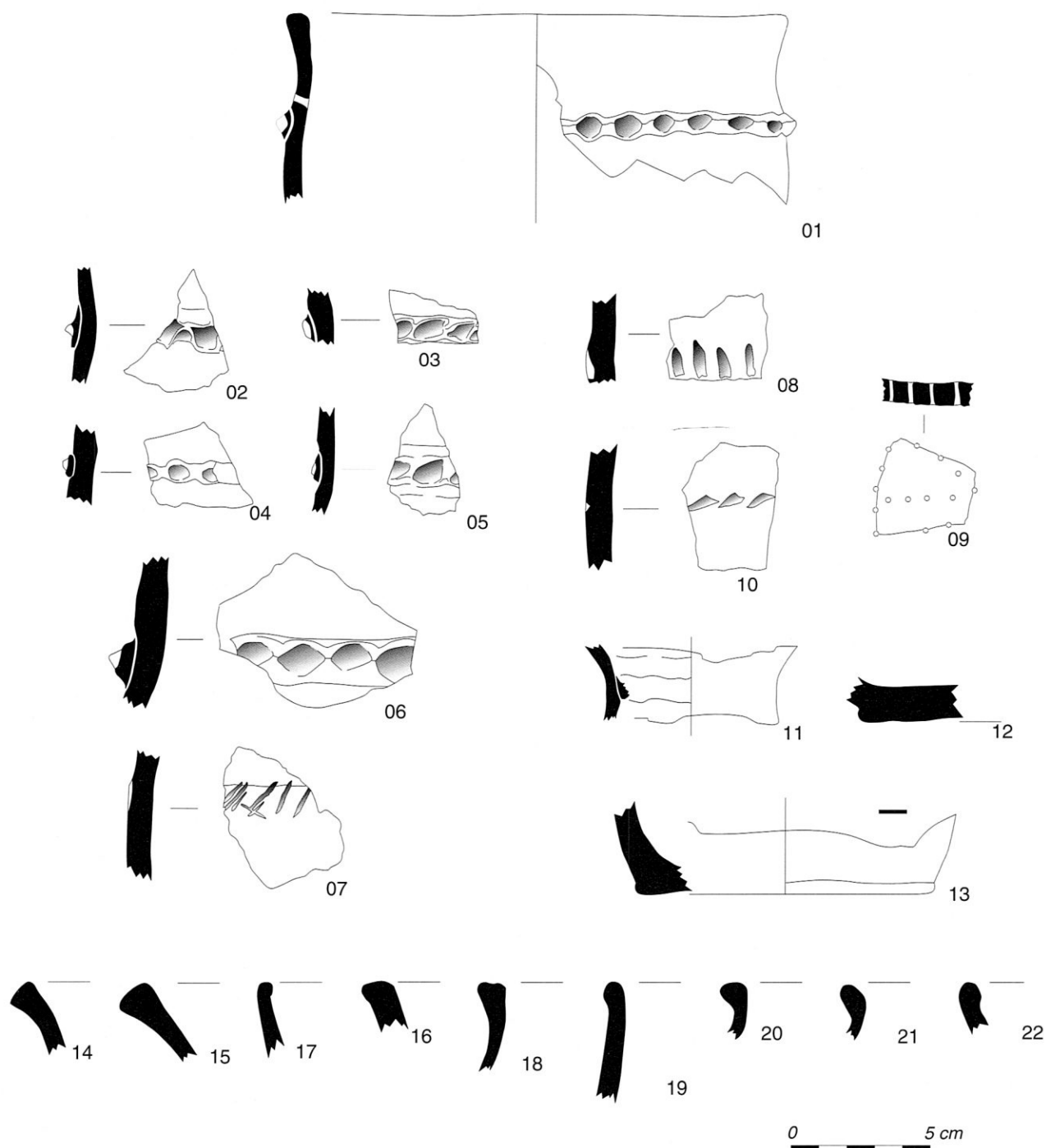


Fig. 4 : Travers de Saint-Hilaire à Montfaucon (Lot) : échantillon de mobilier métallique et céramique de la fosse 10 (informatisation des données : C. Fouilloud, D. Pfost - INRAP).

Tendille) découverts en contexte archéologique à Saint-Dionisy, sur l'oppidum de Roque de Viou (Gard), sont datés respectivement aux environs de 300 av. J.-C. et de la fin du IV^e - début III^e av. J.-C. (Tendille 1978, 89-90 et 92, fig. 3, n° 29, fig. 4, n° 42 et fig. 24, n° 11 ; Py 1990, 493 et 495, doc. 130, n° 18, 19 et 20). Pour notre exemplaire, nous proposons donc une datation comprise entre 330 et 250 av. J.-C. (La Tène B2).

5. ÉTUDES CONNEXES

La fouille de la fosse dépotoir n° 10 a révélé l'existence de vestiges liés à une habitation et en particulier des graines brûlées (les céréales sont majoritairement attestées et représentées par l'orge polystique, le blé tendre/dur, le millet commun et, avec incertitude, l'Engrain ; une seule Légumineuse est présente : la fève)⁽¹¹⁾, ainsi que des restes osseux d'animaux consommés⁽¹²⁾ (bovinés, suidés, mouton, poulet). Leur étude livre des indications sur les pratiques culturelles et alimentaires de l'époque. L'on notera également la présence d'une 1 molaire supérieure d'un équidé.

6. CONCLUSIONS

L'étude de ce site apporte des données fondamentales, mais d'importances variables, pour la connaissance de la protohistoire dans le Sud-Ouest du Massif Central.

Elle nous renseigne tout d'abord sur les pratiques architecturales utilisées. La construction de la maison sur poteaux plantés entre dans un schéma classique connu en France septentrionale et méditerranéenne⁽¹³⁾.

L'organisation spatiale de cet habitat livre des éléments d'appré-

ciation particulièrement significatifs. Le modèle reconnu à Travers de Saint-Hilaire est comparable aux habitats ruraux de l'âge du Fer de l'Europe occidentale (Audouze, Buchsenschutz 1989, 68-307 ; Menez 1996, 202-215, fig. 170). L'entrée probable de cette exploitation agricole, matérialisée ici par une interruption du creusement de la tranchée, est un élément distinctif des habitats du second âge du Fer (Menez 1996, 206). La présence d'une fosse dépotoir contiguë à l'habitat est également typique de l'unité domestique régionale et extra-régionale. Ces informations viennent renforcer et compléter les données, jusqu'alors extrêmement ténues, obtenues sur les sites du second âge du Fer de la bordure Sud-Ouest du Massif Central (Izac 1995, 61).

Malgré ces résultats satisfaisants, l'importance de l'arasement des structures et l'absence de stratigraphie exploitable sont apparues comme autant de limites à la compréhension générale du site.

D'autres faits marquants concernant cet établissement nous sont révélés par son implantation et par le positionnement précis des différentes constructions dégagées.

La création de l'habitat semble avoir été conditionnée par la topographie et établie dans un espace vierge de toute occupation antérieure. La proximité d'un point d'eau, situé à peu de distance en contrebas du site, a été probablement déterminante dans le choix d'implantation⁽¹⁴⁾.

L'aménagement d'une clôture dans la partie haute du site répond également à des fonctions bien précises. La position topographique de cette installation laisse peu de doute à son sujet. L'idée, exprimée plus haut dans le texte, qu'une palissade ait pu prendre place dans

cette structure fossoyée nous amène à penser qu'elle devait également aider à parquer le bétail dans un espace clos. La présence d'un talus (barre rocheuse calcaire), localisé dans le secteur sud de la parcelle, vient à l'appui de cette hypothèse.

Cet établissement isolé pourrait donc correspondre à une nouvelle colonisation du terroir et à une mise en valeur progressive de terres⁽¹⁵⁾. C'est en tous les cas ce que nous inclinons à penser les résultats de l'analyse carpologique. Plusieurs taxons de plantes cultivées ont été mis en évidence. Ils témoignent d'espèces cultivées présentes dans l'environnement du site au moment du comblement de la fosse.

Dès l'âge du Fer, les sols sont ici très minces et possèdent des caractéristiques semblables à celles des sols actuels. Une agriculture d'appoint et de faible rendement, sans doute peu différente des conditions actuelles, devait fournir les denrées nécessaires pour les habitants de cette exploitation. On pourrait en ce cas s'étonner de l'absence de silos enterrés sur le site. Il convient toutefois de rappeler que le site n'a pas été fouillé dans son intégralité. L'hypothèse de greniers surélevés sur poteaux porteurs au-dessus du sol et hors de portée des animaux doit être retenue.

La consommation de viande est attestée par les vestiges osseux trouvés dans la fosse 10. Le faible nombre d'ossements découverts ne permet pas de connaître la représentativité des différentes espèces reconnues. La présence de ruminants ou d'herbivores suppose toutefois l'existence de pâturages, dans l'environnement proche du site, capables de les nourrir. Le cheval a vraisemblablement servi de monture ou à l'attelage.

À la suite de Y. Menez, on peut se demander si ce type d'exploitation

¹⁰ Dans le Sud-Ouest, cette phase correspond approximativement à la période V (400 à 200 av. J.-C.) de J.-P. Mohen et à l'horizon 2 de R. Boudet (410/390 à 240/230 av. J.-C.) (J.-P. Mohen 1980, 168-169 ; Boudet 1987, 174-175).

¹¹ Étude réalisée par A. Bouchette.

¹² Détermination effectuée par Ch. Vallet.

¹³ Il est à noter qu'aucun reste de fondation en dur n'a été observé...

¹⁴ Pour la Champagne septentrionale, B. Lambot a noté que durant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, l'habitat se concentre le long des cours d'eau ou, lorsque la vallée est trop étroite, sur les hauteurs dominant la rivière (Lambot 1993, 121-151).

¹⁵ Sa situation est privilégiée par les terres chaudes, faciles à travailler, du Causse central du Lot.

agricole n'a pas été avant tout conçu pour l'élevage (Menez 1996, 206). Les arguments exposés tendraient à démontrer que la création de ce domaine rural avait pour but de s'appropriier l'espace (conquêtes des terres) pour faire prospérer un cheptel (bovin, ovin et porcin), signe évident de richesse et d'une domination territoriale.

La fragilité de notre interprétation apparaît dès que l'on aborde la datation des structures mises au jour. La contemporanéité des vestiges n'est pas assurée avec précision. Les quelques tessons découverts dans les différentes cavités (tranchées et trous de poteaux en particulier) constituent certes un indice matériel important, mais insuffisant pour attester avec certitude la datation de la construction des structures. Comme dans bien d'autres cas (Menez 1996, 183) nous avons opté pour une "logique" conditionnée par le mobilier caractéristique rencontré et l'organisation spatiale des vestiges. La grande majorité des structures découvertes daterait donc de la Tène ancienne et seul le mobilier (pied d'amphore de type Dressel 1 B) trouvé dans la structure 23, à l'extérieur de la tranchée, témoignerait d'une réoccupation du site à la Tène finale.

En raison de sa superficie modeste, cet établissement isolé rejoint la catégorie des "habitats ruraux simples" reconnus en France septentrionale¹⁰. Bien que la date d'apparition de ces "nouveaux" domaines ne soit pas connue avec précision, et compte tenu des lacunes actuelles de la recherche dans le sud-ouest de la France, la fondation de ce système d'exploitation pourrait correspondre à un nouvel essor de la société de la fin du premier âge du Fer et du début

du second. À en croire les données (typologiques, chronologiques et d'organisation de l'espace) en notre possession, ce domaine rural montrerait une évolution dans le mode de fonctionnement de la société des périodes précitées (Pajot, Vernhet 1976, 688). Ce type d'organisation de l'habitat trouve actuellement des correspondances dans le monde celtique continental. Le site de Travers de Saint-Hilaire, appartiendrait à une époque de mutation (fin du IV^e - début du III^e s. av. J.-C.), période encore fort mal connue dans le sud-ouest du Massif Central (Pajot, Vernhet 1976, 687-698 ; Izac 1995).

BIBLIOGRAPHIE

- ARCELIN (P.), BUCHSENSCHUTZ (O.) - 1985, *Les données de la Protohistoire, Architectures de terre et de bois*. Paris, M.S.H., 1985, pp. 15-28 (Doc. d'Archéol. Franç., 2).
- AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.) 1989, Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Paris, Hachette, 1989. 362 p., 142 fig. (Bibl. d'Archéol.).
- BARRAUD (D.), CASSEN (S.), SCHWALLER (M.), SIREIX (C.) 1986, Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde). *Aquitania*, 4, 1986, pp. 3-37.
- BARRAUD (D.), 1988, Le site de "La France", origines et évolution de Bordeaux antique. *Aquitania*, 6, 1988, pp. 3-60.
- BOUDET (R.) 1987, *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*. Périgueux, éd. Vesuna, 1987, 254 p., 222 pl. (Archéol. 2).
- DECHELETTE (J.) 1914, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II-Archéologie celtique ou protohistorique. Troisième partie, Second âge du Fer ou époque de la Tène*. Paris, Picard, 1914, p. 911-1692.
- FEUGERE (M.), DEDET (B.), LECONTE (S.), RANCOULE (G.) 1994, Les parures du Ve au III^e s. av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques. *Aquitania*, 12, 1994, pp. 237-281.
- HATT (J.-J.), ROUALET (P.) 1977, Le cimeti-
- ère des "Jogasses" en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène (2^e partie). *Rev. Archéol. de l'Est*, XXVIII, 1-2, p. 17-68.
- HODSON (F.R.) 1968, *The La Tène cemetery at Münsingen-Rain*. Acta Bernensia, V, Bern, 1968, 72 p., 123 pl.
- IZAC (L.) 1995, *L'Habitat à la fin de l'âge du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central. État de la recherche, problématiques et perspectives*. Mémoire de D.E.A., 2 vol., 1995, 486 p.
- LAMBOT (B.) 1993, Habitats, nécropoles et organisation du territoire à La Tène finale en Champagne septentrionale. In : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale : actes du colloque ARCHEA/AGER, 7-9 févr. 1992, Orléans : ARCHEA-région Centre*, 1993, p. 121-151. (Suppl. à Rev. Archéol. du Centre, 6).
- MENEZ (Y.) 1996, *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*. Paris, M.S.H., 1996, 267 p. (Doc. d'Archéol. Franç., 58).
- MOHEN (J.-P.) 1980, *L'Âge du Fer en Aquitaine du VIII^e au III^e s. av. J.-C.* Mém. Soc. Préh. Hist. Fr., 14, 1980, 388 p., 201 pl., 141 fig.
- PAJOT (B.), VERNHET (A.) 1976, Les civilisations de l'Âge du Fer dans les Causses. In : GUILLAINE (J.) dir. - *La Préhistoire Française*, II, Paris, éd. du C.N.R.S. 1976, pp. 687-698.
- PY (M.) 1990, *Culture, économie et société protohistorique dans la région nîmoise*. Rome 1990, 2 vol., 957 p. (Coll. Ec. Franç. Rome, 131).
- PY (M.) dir. - DICOCER. 1993, *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, ARALO, 1993, 624 p. (Lattara, 6).
- SIREIX (C.) 1989, Le site des Grandes Vignes II à Sainte-Florence (Gironde). *Aquitania*, 7, pp. 5-24.
- TENDILLE (C.) 1978, Fibules protohistoriques de la région nîmoise. *Doc. Arch. Mérid*, 1, 1978, pp. 77-112.

¹⁰ Les établissements d'une superficie modeste, généralement inférieure à 3000 m², délimités ou non par des clôtures et recelant des vestiges de rares bâtiments, caractérisent les "habitats ruraux simples" (Menez 1996, 212).